

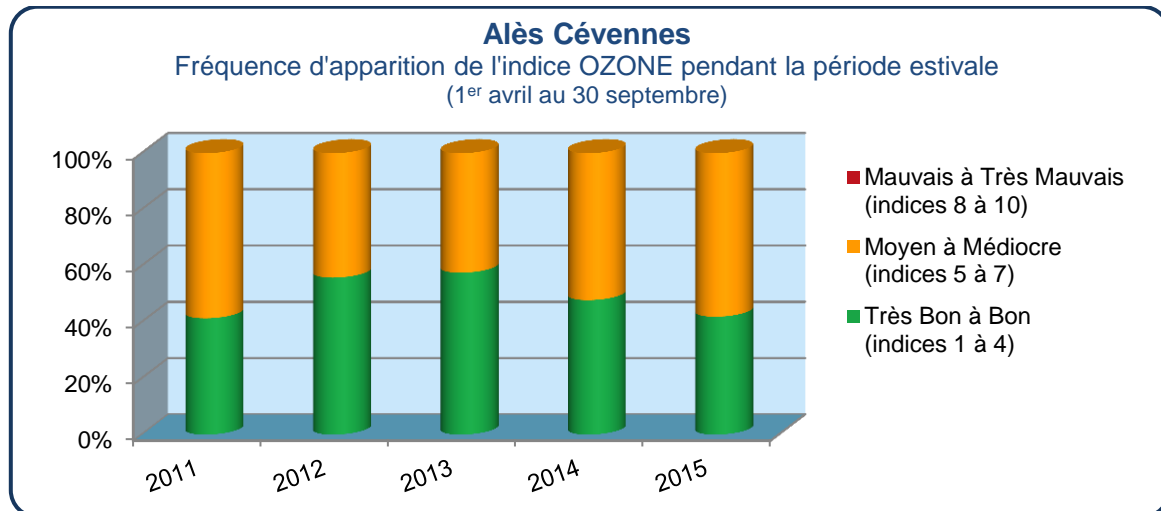
INDICE OZONE ZONE « ALES CEVENNES »

Bilan de la période estivale 2015
(1^{er} avril au 30 septembre)



Rappel : L'ozone se forme par transformation, sous l'action du soleil et de la chaleur, de certains polluants émis essentiellement par le transport routier et les industries. Les concentrations d'ozone les plus élevées sont donc observées lors de la période estivale (1^{er} avril au 30 septembre).

1/ FREQUENCE D'APPARITION DE L'INDICE OZONE (1/04 au 30/09)



Indice OZONE	en % du nombre de jours pendant la période estivale (1 ^{er} avril au 30 septembre)				
	2011	2012	2013	2014	2015
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	41%	56%	58%	48%	41%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	59%	44%	42%	52%	57%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	0%	0%	0%	2%

Les indices « MOYEN À MÉDIOCRE » sont majoritaires en 2015

2/ COMMENTAIRES SUR LA PERIODE ESTIVALE 2015

En 2015, par rapport à 2014,

- la fréquence d'apparition des indices « TRÈS BON À BON » a continué de diminuer (-7%),
- en contrepartie, les indices « MOYEN À MÉDIOCRE » sont plus fréquents (+5%).

L'indice 8 « MAUVAIS » a été détecté pour la première fois (3 fois) depuis 2010.

Remarque : **hors période estivale** (c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 mars, puis du 1^{er} octobre au 31 décembre), les conditions météorologiques sont peu favorables à la formation de l'ozone. L'indice OZONE est donc très majoritairement « TRÈS BON À BON ».

Echelle Indice OZONE :

1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ;
6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais